

—Depuis qu'elle est ici elle n'a point desserré les dents...

—Ceci ne prouve rien...

Etienne reprit, en s'adressant de nouveau à la pauvre femme :

—Aimez-vous les fleurs, madame ?

Esther le regarda de nouveau, et cette fois il y eut comme une lueur de vie, sinon d'intelligence, dans ses prunelles d'azur.

Le jeune médecin répéta sa question.

Les lèvres de la folle remuèrent et on l'entendit murmurer :

—Les fleurs... les fleurs c'est beau, les fleurs...

—Les aimez-vous ?...

Esther redevint silencieuse.

Les infirmiers se regardaient à la dérobée et semblaient se dire :

—Tout de même, il l'a fait parler !... il a des rubriques à lui... Tout jeune qu'il soit, c'est un malin !...

Etienne prit les deux mains de la folle et, attachant sur elle ce regard magnétique auquel les aliénés obéissent généralement, il prononça d'une voix impérieuse ces mots :

—Il faut me répondre !... Je le veux !

Les yeux d'Esther ne se baissèrent point sous les rayons qui jaillissaient des paupières du docteur.

Pendant quelques secondes il s'efforça de la dominer, mais l'effet attendu ne se produisit pas. Son front se plissa. Il laissa les mains d'Esther retomber sur le lit.

—Donnez-moi la pancarte... commanda-t-il à un infirmier qui répondit, en passant la feuille d'inscription :

—La voici, docteur...

Etienne y jeta les yeux.

Cette feuille ne contenait aucun détail.

Le nom de la folle s'y trouvait seul inscrit, et dans la colonne des observations rien que les lettres majuscules : I-S-P-P.

Ces initiales, qui semblaient mystérieuses mais dont tout le monde à l'asile de Charenton connaissait le sens, voulaient dire : isolée—secret—préfecture de police.

### XXXII

—C'est singulier ! se dit Etienne. Pas une observation ! Quelle est donc cette femme et quel drame cache sa folie ?

—On ne vous a donné aucun détail en amenant cette femme ici ? demanda-t-il à l'interne présent à la visite.

—Non, docteur.

—On ne vous a pas dit la cause de sa folie ?

L'interne secoua la tête.

—Ni depuis combien de temps elle a perdu la raison ? poursuivit Etienne.

Nouvelle réponse négative.

—Comment se fait-il que le bulletin soit muet au sujet de choses si essentielles à savoir ?

—Je l'ignore...

—Ce cas est-il une exception ?

—Non, docteur... Ce mustisme se produit souvent lorsque les aliénés sont envoyés par la Préfecture et que le *secret* est ordonné...

—Qu'entend-on ici par le *secret* ?

—On entend que les aliénés ne doivent communiquer avec personne sans un ordre écrit du préfet de police ou du procureur impérial... Ils ne peuvent en outre prendre l'air que dans la cour du bâtiment où ils sont enfermés, et doivent être seuls pendant ces promenades, sous une surveillance spéciale et constante...

—Alors c'est la séquestration absolue ?

—Oui, docteur.

—Cette femme avait-elle commis un crime avant de devenir folle, et sa folie serait-elle le résultat de ce crime ? murmura le jeune homme à demi-voix.

—Peut-être pourra-t-on vous renseigner au greffe à ce sujet, docteur... Je vous répète que je ne sais rien...

Etienne revint à Esther et, de même qu'il l'avait interrogée au sujet des fleurs, il lui adressa, relativement à ses goûts, à ses sympathies, diverses questions qu'elle ne parut point entendre.

Il ne se découragea pas cependant et continua. Enfin, comme il lui demandait : *Aimez-vous les fleurs ?* mais sans espérer de réponse, Esther se leva et balbutia :

—La musique... Le chant des anges... L'opéra flamboyant... C'est à l'Opéra que je l'ai vu... Que d'harmonies et que d'extases !... Puis la nuit sombre après la lumière... Après la joie, la douleur... Le deuil après l'amour... Brunoy... C'est là qu'ils m'ont tuée... Regardez... regardez... c'est mon convoi qui passe...

Esther, la main étendue, désignait un spectacle visible pour elle seule.

Le docteur suivait chacun de ses mouvements avec une attention profonde et un immense intérêt.

Soudain la folle laissa retomber son bras sur le lit ; le feu qui pendant quelques secondes avait brillé dans son regard s'éteignit ; un pâle sourire vint à ses lèvres, et elle se mit à chanter d'une voix douce et faible un des motifs de la *Muette*.

A peine avait-elle achevé que deux larmes se détachèrent des longs cils qui voilaient à demi ses prunelles d'azur, et roulèrent sur ses joues.

Etienne vit ces deux larmes.

Une expression de joie éclaira son visage et il se dit tout bas :

—Elle pleure !... je la guérirai...

En même temps il quittait son siège.

—Docteur, lui demanda l'interne, ne pouvant deviner ce qui se passait dans l'esprit du jeune médecin, croyez-vous que cette femme soit guérissable ?...

—Je ne puis me prononcer si vite... répondit Etienne, nous verrons plus tard... Veuillez écrire mon ordonnance...

Après avoir dicté les prescriptions du traitement à suivre, le neveu de Pierre Lorient jeta un dernier coup d'œil sur Esther dont le doux visage restait profondément mélancolique.

—Pauvre femme !... murmura-t-il, peut-être saurai-je un jour le secret des douleurs auxquelles sa raison a succombé.

Puis il sortit de la cellule, suivi de l'interne et des infirmiers.

—Morel, dit-il à celui d'entre eux plus spécialement chargé du service de la section des isolées, je vous recommande la nouvelle pensionnaire... De la douceur avec elle, beaucoup de douceur.

—Soyez tranquille, monsieur le docteur, nous ne brutalisons jamais les folles...

—Je le sais, mais je vous demande pour celle-ci un surcroît de prévenances... des égards particuliers... Je ne sais pourquoi elle m'intéresse... Il me semble comprendre qu'elle a dû beaucoup souffrir.

—Comptez sur moi, monsieur le docteur...

—Je vous saurai gré de la surveiller, pendant le jour et à son insu, par le guichet de sa cellule... Demain matin vous me rendrez compte de vos observations...

—Oui, monsieur le docteur...

Etienne, après avoir donné quelques dernières instructions à l'interne, se dirigea vers le logement du médecin-directeur, auquel il se fit annoncer et qui le reçut sans retard.

Ce directeur était un vieillard très savant, et le plus honnête homme du monde.

Il se leva et tendit affectueusement la main au médecin adjoint.

—Vous avez à me parler, mon jeune et cher collaborateur ? lui demanda-t-il avec une bienveillance toute paternelle.

—Oui, monsieur le directeur.

—A quel propos ?

—A propos d'une malade entrée dans mon service hier...

—Hier ? répéta le directeur en interrogeant sa mémoire. Ah ! oui, une femme envoyée par la Préfecture, n'est-ce pas ?

—Esther Derieux... C'est cela même.

—Avez-vous remarqué dans la nouvelle pensionnaire de l'asile quelque chose de particulier que vous jugiez à propos de me signaler ?

—Oui, monsieur le directeur.

—Alors, je vous écoute...

—Je crois qu'il existe des chances de guérison...

—Ah ! ah ! vraiment ! Je suis heureux que vous songiez à tenter une cure qui ne manquera pas de mettre en relief vos qualités brillantes.

—Mille fois merci de votre opinion flatteuse, répliqua le jeune homme, mais je ne puis rien entreprendre de sérieux et de décisif sans savoir à quelle malade je m'adresse, et sans être en pos-

session de certains détails relatifs à son passé... J'aurais besoin d'avoir sur cette femme des renseignements précis...

—La pancarte ne porte-t-elle pas l'extrait du rapport des médecins de la Préfecture qui ont constaté la folie et réclamé l'admission de la malade dans l'asile ?

—La pancarte ne dit rien, sinon que la femme doit être placée *aux isolées, au secret*.

Le directeur fronça le sourcil.

—Ah ! la nouvelle pensionnaire est au secret, dit-il. Dans ce cas il est de règle, en effet, que la pancarte ne doit porter aucune observation...

—Cette femme est-elle écrouée ici à la suite de quelque action criminelle ?

—Je l'ignore, mais nous allons le savoir...

Le directeur frappa sur un timbre.

Un employé parut aussitôt ; il reçut l'ordre d'aller prendre au greffe les dossiers des entrées de la veille, et de les apporter.

Au bout de cinq minutes il reparut avec les papiers demandés. Il les déposa sur le bureau et se retira.

Les dossiers étaient au nombre de trois.

Le directeur prit celui d'Esther et l'ouvrit.

—Voici, dit-il, le rapport avec l'ordre d'écrou.

—C'est le rapport surtout qui nous intéresse.

—Je vais vous en donner lecture...

Le directeur lut à haute voix le rapport duquel il résultait qu'Esther Derieux, orpheline, recueillie par une personne charitable à laquelle aucun lien de parenté ne l'unissait, elle était envoyée dans une maison d'aliénés par mesure de sécurité publique ; qu'elle avait trente-huit ans, qu'elle était folle depuis vingt-deux ans et que sa folie résultait d'une grande épouvante causée par un incendie.

Etienne Lorient s'écria :

—Ce doit être faux !...

—Faux ! répéta le directeur en regardant le jeune médecin d'un air stupéfait. Oubliez-vous que ce rapport officiel est revêtu de la signature des médecins légistes commis par la Préfecture ?

—Je sais cela à merveille, répliqua le jeune homme, mais les médecins légistes sont sujets à l'erreur comme de simples mortels ! Quant au passé, d'ailleurs, ils ne savent que ce qu'on leur dit... Donc on a pu les tromper, volontairement ou non, en les renseignant sur les causes de la folie...

—Vous pourriez avoir raison... Ainsi vous croyez à une erreur ?

—Oui. Demain, du reste, une étude approfondie de la malade aura donné un point d'appui solide à ma conviction.

—Si vous êtes dans le vrai, (ce qui est fort possible), cela prouve chez vous un merveilleux coup d'œil...

—Il y a vingt-deux ans que cette femme est folle ?

—Oui.

—Et le rapport ne dit point que pendant ces vingt-deux années des spécialistes aient tenté de la guérir ?

—Pardon ! Votre esprit était donc ailleurs pendant que je lisais à haute voix ?... Le rapport mentionne au contraire des soins inutilement donnés par des princes de la science ! Seriez-vous plus habiles que ces maîtres ?

—L'espérer serait trop d'orgueil... Ce serait presque de la démence... Mais, tout en étant moins habile je puis être plus heureux... Jusqu'à preuve contraire, j'ai la ferme croyance qu'on peut guérir cette femme dont la folie doit cacher un secret et résulter d'un crime... Ce crime et ce secret je veux les connaître...

### XXXIII

Le directeur fronça le sourcil pour la seconde fois.

—Je crains, dit-il avec une certaine amplex, je crains, mon jeune et cher collaborateur, que vous ne soyez au moment de faire fausse route...

—Comment cela, monsieur le directeur ?

—Je vous dois des conseils de ma vieille expérience... Je vais vous les donner, et vous joignez à trop de bon sens un esprit trop pratique pour n'en pas profiter...

Après un instant de silence le directeur poursuivit :